



# LIGUE DE FOOTBALL DE LA GUYANE

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football  
Membre de l'Union Caribéenne de Football – Membre de la CON.CA.CAF  
Tél. : 0594 28 91 55 Fax : 0594 30 91 98 Email : [football.guyane@wanadoo.fr](mailto:football.guyane@wanadoo.fr)

## RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

### Réunion du vendredi 19 février 2021

La séance débute à 19h05.

#### **1. Approbation du procès-verbal de la réunion du comité directeur du 23/01/2021**

*Validé à l'unanimité des membres présents.*

#### **2. Validation des décisions prises en réunion de bureau du comité directeur du 1<sup>er</sup>/02/2021**

*Validé à l'unanimité des membres présents.*

#### **LE COMITÉ DIRECTEUR**

**DEMANDE** à la Commission Régionale de Discipline et de l'Éthique (CRDE) de se saisir du comportement injurieux du président du Dynamo de Soula envers le personnel de la ligue, dans les locaux administratifs de la LFG, le vendredi 29 janvier 2021.

#### **3. Présentation et validation de l'organigramme de la LFG**

Après discussions et échanges de point de vue,

#### **LE COMITÉ DIRECTEUR**

**DECIDE** de valider l'organigramme ci-joint.

#### **4. Recrutement du nouveau DTR de la LFG (procédure de recrutement ; validation de la fiche de poste pour l'appel à candidature)**

Après discussions et échanges de point de vue,

#### **LE COMITÉ DIRECTEUR**

**DECIDE** de lancer l'appel à candidature en externe pour le recrutement du poste de DTR.

Les candidatures, accompagnées d'une lettre de motivation, sont à adresser au président de la ligue et à la Direction Technique Nationale. Sa prise de fonction est prévue pour le 1<sup>er</sup> avril 2021.

L'appel à candidature et la fiche de poste sont joints au présent procès-verbal.

#### **5. Prolongation du poste de DTR par intérim**

Après explications du président de la LFG,

Après discussions et échanges de point de vue,

#### **LE COMITÉ DIRECTEUR**

**DECIDE** de prolonger jusqu'au 31 mars 2021, Monsieur Christophe ADAM au poste de Directeur Technique Régionale de la LFG par intérim.

#### **6. Validation des calendriers du football féminin**

*Ajourné.*

#### **7. Validation du règlement intérieur de la ligue.**

*Ajourné*

## 8. Validation des membres de commissions de la ligue.

### LE COMITE DIRECTEUR

VALIDE les candidatures des membres de commissions :

- Département Futsal : Franck CHIPOUKA, Gilles CLAU, Andréa IMFELD, Elodie LEONCO, Milienna MACIEL FILHO, Sabrina SEBELOUE, Guy Grégory PREVOT, Stève JEAN-MARIE, Jacqueline ATTICOT, Rosalie BRICE, Christophe JAMES
- Commission régionale de Discipline et de l’Ethique : Roland BERTHIER, Mamadou SOW, Maurice DUJON, Guy PELAGE, Dominique DEDE
- Commission régionale du football d’Entreprise : Mamadou SOW, Michel SIMEON, Ornélla DORILAS, Philippe DAUDET, Mario EDWIN, Lionise ANTOINE
- Commission régionale des Terrains et Infrastructures Sportives : Antoine ADA, Gérard Faubert, Philippe LOBERA, Emané GOLITIN
- Commission régionale des Actions Citoyennes et Sociales : Eric MIATTI, Gilberte FARLOT-FLERET, Richard MONTGENIE, Etienne BRASSELEUR, Marcel BAFAU, Raymond CHONG-PAN
- Commission régionale médicale : Antoine ADA, Raymond ELINA, Antoine NELSON, Rollin BELLONY
- Commission régionale sportive, litiges et contentieux : Muriel HIGHT, Steven CAROUPANAPOULLE, Patricia FRANCOIS, Alain ISSORAT, Frédéric CHARLES, Maguy CHARLES
- Commission régionale de l’arbitrage : Thierry VICTORIN, Luxon NOEL, ELIMA Patricia, Antoine ADA, Guy Grégory PREVOT, Jean-Pierre LINDOR, Victor AMOSIE, Raymond ELINA, Stève JEAN-MARIE, Rolande SILEBER, Ludovic MANDE, Maurice DUJON, François MERILLE, Patricia ELIMA, Thierry PASCAL.
- Commission régionale d’organisation des compétitions : Robert DANGLADES, Dimitri NANCY, Muriel HIGHT, Richard MONTGENIE, Mamadou SOW, Driss ES SADDIKY, Patricia FRANCOIS, Armide AMARANTHE-HORTH, Frantz AGESILAS
- Département jeunes : Dimitri NANCY, Yveline GERMAIN, Carole ADELROSE, Sylvane MIRANDE, Florence AUBERGER, Dominique DEDE
- Département jeunes-Développement : Dimitri NANCY, Yveline GERMAIN
- Equipe Technique Régionale élargie : Alain MIJDT, Christophe REVOUX, Antoine ADA, Robert DANGLADES
- Commission régionale féminine-compétition : Armide AMARANTHE-HORTH, Rolande SILEBER, Antoine ADA, Catherine KABEL, Didier NOUREL.
- Commission régionale féminine-développement : Rina LONG, Armide AMARANTHE-HORTH, Rolande SILEBER, Antoine ADA, Catherine KABEL, Mathilde CARBONNIER, Marie-Chantal MODERNE, Muriel ICARE-NOUREL.
- Commission régionale des mutations et de délivrance des licences : Christophe JAMES, Richard MONTGENIE, Max DANGLADES
- Commission du statut de l’Arbitrage : Antoine NELSON, Guy Grégory PREVOT, Stève JEAN-MARIE, Steven CAROUPANAPOULLE.
- Commission régionale du FAFA : Antoine NELSON, Max DANGLADES, Rollin BELLONY
- Commission régionale d’Appel : Georges JEAN-MARIE, Wendy CONNELL, Ildefonse BOLOR,

- Commission régionale de Labellisation : ...
- Commission du suivi et de valorisation du Bénévolat : ....

## 9. Exonération des frais de mutations pour les jeunes du football féminin

Après explications de Madame Rina LONG,  
Après discussions et échanges de point de vue,

### LE COMITE DIRECTEUR

**DECIDE** de supprimer les frais de mutation pour les jeunes filles de la catégorie du football animation (U6 à U13).

## 10. Dispositifs règlementaires du statut de l'arbitrage

Considérant, en raison des contraintes sanitaires liées à la pandémie du covid-19 que la ligue ne peut former de nouveaux arbitres avant le 31 janvier 2021 afin que les clubs puissent disposer du nombre d'arbitres requis pour la saison 2020-2021,

Considérant l'impossibilité de la Commission Régionale de l'Arbitrage de mettre en place son calendrier de formation des arbitres au cours de cette saison sportive à cause du couvre-feu imposé par la préfecture de Guyane,

Considérant le report des formations d'arbitres,

### LE COMITE DIRECTEUR

**DECIDE** de suspendre les dispositifs règlementaires des articles 46 et 47 du statut de l'arbitrage de la F.F.F et les articles 102 et 103 des règlements sportifs généraux de la ligue, pour la saison 2020-2021,

**DECIDE** de ne pas appliquer les sanctions sportives et les sanctions financières à l'encontre des clubs qui sont en infraction vis-à-vis du statut de l'arbitrage, pour la saison 2020-2021.

## 11. Situation des arbitres en situation irrégulière sur le territoire

Vu la décision de la Commission fédérale des règlements & contentieux, en date du 24 octobre 2012 concernant la délivrance d'une licence d'arbitre à une personne dont la régularité de la présence sur le territoire national serait incertaine,

Vu la confirmation des services juridiques de la FFF de la procédure à suivre, après une nouvelle interrogation de la LFG, concernant la délivrance d'une licence d'arbitre à une personne dont la régularité de la présence sur le territoire national serait incertaine,

Considérant que la délivrance d'une licence d'arbitre est subordonnée à la régularité de sa présence sur le territoire national,

Considérant qu'il appartient à la ligue, en tant qu'organe chargé de la délivrance des licences, de demander au club de produire les justificatifs nécessaires et s'il ne le fait pas, de ne pas délivrer la licence,

### LE COMITE DIRECTEUR

**DECIDE** de ne pas faire officier les arbitres en situation irrégulière sur le territoire guyanais,

**DEMANDE** à ces arbitres de rapporter leur licence à la ligue, dans les meilleurs délais.

## 12. Point sur la régularisation par les clubs de la caisse de péréquation

Après discussions,

### LE COMITE DIRECTEUR

**DECIDE** d'informer, de toute urgence, les clubs sur le montant de la caisse de péréquation,

**RECONFIRME** les montants de la caisse de péréquation, pour la saison 2020-2021 :

- REGIONAL 1 (A) : 1.140,00 euros
- REGIONAL 1 (B) : 980,00 euros
- REGIONAL 2 : 670,00 euros

### 13. Questions diverses et informations diverses

#### ➤ Détection nationale U15/U16 G-F

La détection U15F/U16F est reprogrammée du 3 au 5 avril 2021, en Martinique.

La détection U15G/U16G est reprogrammée du 7 au 10 avril 2021, en Guadeloupe.

- **LE COMITE DIRECTEUR DECIDE** de confirmer l'inscription au tournoi CFU U14 Filles et garçons de nos sélections qui doit se dérouler en août 2021 (le lieu de la compétition n'est pas encore connu).
- **LE COMITE DIRECTEUR DECIDE** de donner une suite favorable à l'organisation du tournoi du club de l'Olympique de Cayenne (catégorie U19) qui doit se dérouler du 10 au 12 juin 2021, sous réserve que cela ne gêne pas les compétitions de ligue qui doivent rester une priorité.

**LE COMITE DIRECTEUR DEMANDE** à l'Olympique de Cayenne de solliciter officiellement des arbitres à la ligue, à l'occasion de ce tournoi.

- Par application de l'article 153 alinéa 2 des Règlements Généraux de la F.F.F,  
**LE COMITE DIRECTEUR DECIDE** de fixer à cinq (5) le nombre de joueurs U20 (*nés en 2001*) pouvant être inscrits sur la feuille de match pour participer aux compétitions de la catégorie d'âge U19 (*nés en 2002*) pour la saison 2020-2021.

#### ➤ Précisions sur la valorisation des équipes accédant aux Play-off de futsal

**LE COMITE DIRECTEUR DECIDE :**

-de valoriser en coupe de Guyane de futsal, les équipes féminines et séniors (vainqueur : 1500 euros et finaliste : 500 euros)

-de valoriser la coupe de Guyane des vétérans par un bon d'achat de 300 euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance close et la lève à 23h15.

Le Secrétaire Général

Le Président

**A. NELSON**

**M. BAFU**